

Les approches pangouvernementales de bien-être : une analyse comparative de quatre initiatives de gouvernements centraux

Résumé exécutif

2022

Ce résumé exécutif présente un aperçu des résultats d'une analyse comparative de quatre approches pangouvernementales visant à mettre le bien-être au cœur des processus décisionnels, des stratégies économiques et des politiques publiques des gouvernements centraux. Ce travail réalisé par le Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé (CCNPPS) a pour but de faire état des connaissances et de contribuer à l'avancement des réflexions entourant ces approches de bien-être. Il s'adresse en premier lieu aux acteurs de la santé publique qui s'intéressent aux politiques publiques favorables à la santé et aux approches pangouvernementales visant l'amélioration de la santé et du bien-être des populations. Les lecteurs pourront explorer comment ces approches peuvent contribuer aux objectifs de santé publique, notamment ceux qui nécessitent d'agir en amont sur les déterminants de la santé.

Pour lire le rapport complet, [cliquez ici](#).

Contexte

Alors que la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) perdure, divers gouvernements à l'échelle planétaire intègrent dans leurs discours et leurs plans de relance économique la nécessité de « rebâtir en mieux » et de promouvoir ce qui compte le plus pour les individus et les communautés soit leur bien-être, sans pour autant compromettre l'avenir de la planète ni le bien-être des générations à venir (All Policies for a Healthy Europe, 2021; British Columbia Assembly of First Nations, 2020; Büchs *et al.*, 2020; Jones *et al.*, 2021; Morrison et Lucyk, 2021).

Témoignant de changements dans les priorités sociétales et politiques, plus de la moitié des pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) mesurent et rapportent leur progrès et leur

prospérité au-delà d'indicateurs économiques standards, tel le produit intérieur brut (PIB) (OCDE, 2020a). Certains pays sont allés plus loin en faisant du bien-être une priorité explicite de leur gouvernance et de leurs politiques publiques. L'Écosse, la Finlande, la Nouvelle-Zélande et le pays de Galles en font partie.

Ce présent travail s'effectue alors que le gouvernement canadien manifeste son intention de gouverner en intégrant davantage de considérations de bien-être, notamment en s'inspirant des expériences de l'Écosse et de la Nouvelle-Zélande (Sanmartin *et al.*, 2021). Le gouvernement canadien a publié en 2021 une stratégie visant à mettre la qualité de vie au cœur de ses processus décisionnels : *Mesurer ce qui importe : vers une stratégie sur la qualité de vie pour le Canada* (Ministère des Finances du Canada, 2021a).

Analyse comparative de quatre approches de bien-être

Dans le but d'éclairer la prise de décision à l'égard des approches de bien-être, le Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé (CCNPPS) a produit une analyse comparative de quatre approches de bien-être mises de l'avant par des gouvernements centraux, soit :

- L'Écosse, avec son *National Performance Framework* mis à jour en 2018;
- La Finlande avec l'instauration en 2018 de l'approche *2030 Agenda for Sustainable Development* (2030 Agenda) des Nations Unies;
- La Nouvelle-Zélande, avec son *Wellbeing Budget* adopté en 2019;
- Le pays de Galles avec sa *Well-being of Future Generations Act (WFG Act)* adoptée en 2015.



Appuyé sur une recherche documentaire, ce travail a permis de dégager, dans ces quatre approches, des similitudes et des contrastes relativement aux :

- Cadres de référence de bien-être mobilisés;
- Principaux objectifs poursuivis;
- Mécanismes d'implantation, d'évaluation et de reddition de compte;
- Rôles des différents acteurs, dont ceux de la santé publique;
- Difficultés rencontrées en cours d'implantation;
- Pistes de solution pour surmonter les difficultés.

Le rôle des acteurs de la santé publique dans l'adoption de ces approches a fait l'objet d'une attention particulière dans ce travail d'analyse. Ainsi, ce document s'adresse en premier lieu aux acteurs impliqués dans le développement de politiques publiques favorables à la santé aux paliers fédéral, provincial ou territorial ou à ceux qui s'y intéressent. Il pourrait également être utile pour les acteurs travaillant en collaboration avec les municipalités, même si les initiatives décrites ne relèvent pas des gouvernements locaux.

Faits saillants liés aux quatre approches de bien-être étudiées

Les approches de bien-être étudiées, avec leurs cadres de référence et les indicateurs de bien-être s'y rattachant, consistent en des instruments de politique pour l'ensemble de l'appareil gouvernemental. Bien que ces approches soient récentes et qu'elles aient fait l'objet de peu d'évaluations, elles apparaissent prometteuses. Elles sont en effet fondées sur une vision du progrès social, humain, économique et environnemental et s'appuient sur des mesures complémentaires à celles de la croissance économique et du PIB. Leur adoption vise à favoriser ce qui importe le plus pour les gens, soit leur bien-être.

Les principaux traits communs des approches de bien-être de ces gouvernements centraux sont les suivants :

- Elles se veulent pangouvernementales, c'est-à-dire qu'elles concernent l'ensemble du

gouvernement et d'autres acteurs (ministères, agences gouvernementales et paragonnementales, acteurs du secteur privé, groupe de recherche, société civile, etc.).

- Elles présentent le concept de bien-être comme étant multidimensionnel (ex. : dimensions psychologique, sociale, économique, environnementale) et proche à la fois du concept de qualité de vie et du concept de progrès, et à l'image de l'Initiative du vivre mieux de l'OCDE (2011).
- Elles s'appuient sur un cadre de référence de bien-être officiellement mis de l'avant par le gouvernement, qui comprend aussi un tableau d'indicateurs de bien-être complémentaires au PIB. Ces indicateurs varient selon les pays et servent de guide pour mesurer le progrès et le succès du pays selon différents domaines de bien-être.

Les principaux objectifs poursuivis par les gouvernements par l'entremise de ces approches de bien-être sont les suivants :

- Renforcer la performance de l'appareil étatique en liant les processus décisionnels à des exigences de résultats au-delà de mesures économiques standards;
- Faire preuve de transparence et rendre des comptes à la population relativement aux actions prises pour assurer et promouvoir le bien-être de tous;
- Assurer un meilleur avenir et un plus grand bien-être pour les générations futures, la nature et la planète tout entière, en misant sur la prévention, la planification à long terme et les actions intersectorielles;
- Tabler sur la collaboration et le partage des responsabilités entre différents acteurs;
- Augmenter la prospérité du pays et stimuler l'économie;
- Agir sur l'environnement, entre autres sur les changements climatiques, dans une perspective de développement durable et de pérennité des ressources;
- Affirmer et valoriser les identités culturelles et l'identité nationale;

- Promouvoir la justice et l'équité pour l'ensemble de la population;
- Agir dans une perspective de solidarité et de coopération internationales.

En plus de s'appuyer sur un cadre de référence de bien-être, les gouvernements ont recours à divers moyens pour atteindre leurs objectifs. Les principaux mécanismes d'implantation, d'évaluation et de reddition des comptes sont :

- La rédaction de divers rapports, qui sont variablement inclus dans les cycles politiques des gouvernements centraux;
- L'intégration des indicateurs de bien-être aux processus budgétaires nationaux;
- La création ou l'utilisation d'instances dont le mandat est de veiller à l'implantation et au suivi de l'approche de bien-être;
- La mise sur pied d'outils, de guides, de politiques, d'équipes ou de ressources consacrées au renforcement des capacités liées à l'implantation de l'approche;
- La mobilisation de différents groupes sociaux, la consultation de différents experts et citoyens ainsi que la tenue de commissions indépendantes;
- Des campagnes de sensibilisation et de communication auprès de la population.

Rôles des acteurs de la santé publique

Les acteurs de la santé publique contribuent de diverses façons à ces approches de bien-être et à l'atteinte des objectifs de bien-être du pays. Ils jouent un rôle crucial dans la mise en œuvre et le suivi de ces approches de bien-être notamment en fournissant des connaissances, l'expertise en matière de promotion de la santé, des données épidémiologiques et des activités de formation.

Défis et pistes de solution

Ce travail soulève également des défis reliés à ces approches. Ils ont trait entre autres au changement de culture, à la planification à long terme, à l'adoption de l'approche par les différents acteurs (ex. : paliers gouvernementaux, secteurs, entreprises privées) et à la cohérence d'ensemble des politiques publiques envers l'approche de bien-être. Ce document résume aussi quelques pistes de solution en vue d'une meilleure intégration d'objectifs de bien-être au sein de l'appareil gouvernemental et à l'extérieur de ce dernier. Parmi ces pistes, on note le renforcement du leadership de hauts fonctionnaires et d'autres parties prenantes, le développement et la disponibilité d'indicateurs de bien-être pour guider les actions, ainsi que le renforcement des capacités des acteurs et des partenariats avec, entre autres, les acteurs de la santé publique.

Conclusion

Soulignons que les approches de bien-être étudiées, bien qu'elles aient fait l'objet de très peu d'études pour en évaluer les retombées, misent sur la prévention et la planification à long terme tout en tablant sur le potentiel des individus et des communautés. Ces mêmes principes sont au cœur de la promotion de la santé et des préoccupations de la santé publique. Ce document présente des exemples concrets de contributions que peuvent apporter les différents acteurs, dont ceux de la santé publique, à de telles initiatives. Il reste toutefois à mieux comprendre comment ces approches peuvent globalement améliorer la santé des individus, des groupes et des communautés, ou encore faciliter certaines initiatives de santé publique.

Les approches pangouvernementales de bien-être : une analyse comparative de quatre initiatives de gouvernements centraux

Résumé exécutif

2022

AUTEURE

Hélène Poliquin
Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé

SOUS LA COORDINATION DE

Olivier Bellefleur
Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé

AVEC LA COLLABORATION DE

Val Morrison
Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé

RÉVISEURES

Le Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé (CCNPPS) tient à remercier Louise St-Pierre, École de santé publique de l'Université de Montréal (ESPUM) et Carole Clavier, Département de science politique de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), pour leurs commentaires sur une version préliminaire du rapport long dont est tiré ce résumé exécutif.

SOUTIEN À L'ÉDITION

Marianne Jacques et Mylène Maguire
Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé

MISE EN PAGES

Marie-Cloé Lépine
Institut national de santé publique du Québec

COMMENT CITER CE DOCUMENT

Poliquin, H. (2022). *Les approches pangouvernementales de bien-être : une analyse comparative de quatre initiatives de gouvernements centraux. Résumé exécutif.* Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé. <https://ccnpps-ncchpp.ca/fr/les-approches-pangouvernementales-de-bien-etre/>

La production de ce document a été rendue possible grâce à une contribution financière provenant de l'Agence de la santé publique du Canada par l'intermédiaire du financement du Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé (CCNPPS). Le CCNPPS est hébergé à l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ). Les vues exprimées ici ne reflètent pas nécessairement la position officielle de l'Agence de la santé publique du Canada.

Ce document est disponible intégralement en format électronique (PDF) sur les sites Web de l'INSPQ (www.inspq.qc.ca) et du CCNPPS (ccnpps-ncchpp.ca/fr/).

An English version of this paper is also available on the National Collaborating Centre for Healthy Public Policy website at: ccnpps-ncchpp.ca and on the INSPQ website at: www.inspq.qc.ca/english.

Les reproductions à des fins d'étude privée ou de recherche sont autorisées en vertu de l'article 29 de la Loi sur le droit d'auteur. Toute autre utilisation doit faire l'objet d'une autorisation du gouvernement du Québec qui détient les droits exclusifs de propriété intellectuelle sur ce document. Cette autorisation peut être obtenue en formulant une demande au guichet central du Service de la gestion des droits d'auteur des Publications du Québec à l'aide d'un formulaire en ligne accessible à l'adresse suivante : <http://www.droitauteur.gouv.qc.ca/autorisation.php>, ou en écrivant un courriel à : droit.auteur@cspq.gouv.qc.ca.

Les données contenues dans le document peuvent être citées, à condition d'en mentionner la source.

Toutes les images de ce document ont été reproduites avec permissions ou conformément aux licences autorisant leur reproduction. En cas d'erreur ou d'omission, merci de nous en aviser au ccnpps@inspq.qc.ca.

© Gouvernement du Québec (2022)



Centre de collaboration nationale
sur les politiques publiques et la santé
National Collaborating Centre
for Healthy Public Policy

Institut national
de santé publique

Québec